



Collectif Culture pour l'enfance et la jeunesse de l'Ain

Bulletin d'adhésion 2021

A retourner dument rempli et signé, accompagné du règlement :

Par courrier : à collectif Culture pour l'enfance et la jeunesse de l'Ain – Maison de la culture et de la citoyenneté – 4 allée des Brotteaux – 01006 Bourg-en-Bresse

Par mail (en cas de virement) : collectif.enfance.jeunesse01@gmail.com

Je soussigné (*) agissant en mon nom personnel ou
représentant de la structure (Cocher la case correspondante)

Adresse(*):.....

Email de contact(*):

Site internet ou Page Fb (*) (si vous en avez)

déclare solliciter et régler mon adhésion d'un montant de 50 € à l'association « Collectif culture pour l'enfance et la jeunesse de l'Ain » pour la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021. Je déclare avoir pris connaissance des statuts de la dite association et m'engage à respecter toutes les obligations des membres de l'association. Je déclare également avoir été informé des dispositions de la loi qui règlemente le droit de communication dans le fichier des membres de l'association des données personnelles me concernant.

(*) Règlement de 50 € à l'ordre de « Collectif culture pour l'enfance et la jeunesse de l'Ain payée par chèque espèces virement joint à la présente demande d'adhésion.

(*) Fait et signé à le.....
(Signature de l'adhérent ou de son représentant)

(*) Informations obligatoires

Reçu (Il sera retourné à l'adhérent après enregistrement de son adhésion)

Je soussigné représentant (e) du « Collectif pour l'enfance et la jeunesse de l'Ain » certifie avec reçu la somme de 50 € en contrepartie de l'adhésion de :
..... en tant qu'adhérent en son nom
personnel ou représentant de la structure (cocher la case correspondante).....

Adresse.....

Règlement payé par chèque espèces à l'ordre de l'association « Collectif culture pour l'enfance et la jeunesse de l'Ain » pour la période du 1^{ER} Janvier au 31 Décembre 2021

Fait et signé à le.....
(signature du représentant du Collectif Culture pour l'enfance et la jeunesse de l'Ain)

